

Québec, le 17 février 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Affaires intergouvernementales
canadiennes et de la Francophonie canadienne
Ministre responsable de l'Accès à l'information
et de la Réforme des institutions démocratiques
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Pétition visant le financement des programmes de soutien à
l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées**

Cher collègue,

Le 12 novembre 2014, la députée de Gouin déposait à l'Assemblée nationale une pétition sur le financement des programmes de soutien à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées. Plus précisément, les pétitionnaires demandent au gouvernement de rehausser le financement des mesures destinées aux personnes handicapées et d'imposer des quotas d'embauche.

Les dépenses en mesures et services d'emploi destinés aux personnes handicapées ont connu une forte croissance depuis le lancement de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées en 2008 représentant une hausse de 60 %, soit une moyenne annuelle de 10 %. D'ailleurs, la présence des personnes handicapées dans l'ensemble des interventions d'Emploi-Québec a crû de 55 % au cours de la même période. De plus, concernant le *Contrat d'intégration au travail* et le *Programme de subvention aux entreprises adaptées*, il faut noter que malgré les choix difficiles auxquels nous avons été confrontés, nous avons légèrement bonifié les budgets qui y étaient consacrés.

Par ailleurs, l'application des programmes d'accès à l'égalité répond à la Charte des droits et libertés de la personne.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.


François Blais